Résolution sur la réunion de la Troïka et des pays participant au pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est

2003/2545(RSP) - 05/06/2003 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Avec l'adoption de la présente résolution, le Parlement européen demande le renforcement du processus de stabilisation et d'association pour l'Europe du Sud-est ainsi que l'application à ces pays, des instruments qui ont été utilisés pour l'actuel élargissement (notamment, critères économiques et politiques de Copenhague). Le Parlement considère toutefois que le temps pour l'intégration de ces pays sera long. Il appelle ainsi à : - l'introduction de repères annuels pour chaque pays, - l'implication des pays de l'Europe du Sud-est dans les politiques étrangères et de défense de l'Union européenne, - l'amélioration de la mise en oeuvre des programmes de stabilité CARDS et PHARE, - l'ouverture des programmes d'échange en matière d'éducation SOCRATES et LEONARDO, - la levée des exigences de visa pour l'Union européenne. De leur côté, les pays de la région devraient faire de leur mieux pour lutter contre le crime organisé, pour améliorer la coopération transnationale entre les structures de police et les structures judiciaires, promouvoir le retour des réfugiés et des personnes déplacées et protéger les minorités et coopérer pleinement avec le Tribunal Pénal International pour la Yougoslavie. La Croatie s'est vue demander spécifiquement de prendre des mesures concrètes pour coopérer avec ce tribunal. La Serbie et le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine et la Croatie se sont vus demander de parvenir à un accord pour un retour total des réfugiés, tandis que la Bosnie-Herzégovine a été encouragée à adopter la législation nécessaire pour la protection des minorités. De son côté, l'Assemblée kosovare se voit demander d'agir en accord avec l'esprit de réconciliation de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Le Parlement demande également une étude de faisabilité concernant l'éventualité d'étendre le processus de stabilisation et d'association à la Moldavie. Enfin, le Parlement a insisté sur l'importance de la coopération régionale et de futurs progrès dans la coopération parlementaire entre les États membres de l'Union et ceux de l'Europe du Sud-est.